Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

L’attestation d’honorabilité sera bientôt obligatoire en Vaucluse



L’attestation d’honorabilité devientpeu à peu obligatoire pour tous les professionnels et bénévoles intervenant au sein d’un établissement ou d’un service accompagnant des enfants et adultes en situation de handicap et personnes âgées.

Depuis le 30 avril, l’attestation d’honorabilité est obligatoire pour tout professionnel et bénévole intervenant au sein d’un établissement ou d’un service accompagnant des enfants et adultes en situation de handicap et personnes âgées dans les régions Grand-Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie, Occitanie, La Réunion et Mayotte.
La mesure va être progressivement étendue à l’ensemble des autres régions françaises. Pour Provence-Alpes-Côte d’Azur et le Vaucluse elle entrera en vigueur au début du 3e trimestre 2026.

« Avec l’attestation d’honorabilité obligatoire pour les professionnels et bénévoles accompagnant des enfants en situation de handicap, nous franchissons une nouvelle étape pour garantir leur sécurité », précise Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l’Autonomie et des Personnes handicapées.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

> « Garantir que la personne n'a pas de condamnation inscrite sur son casier judiciaire ou sur le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes. »

Lancée en septembre 2024, la plateforme d'honorabilité permet déjà de vérifier les antécédents judiciaires des personnes exerçant auprès des mineurs dans les secteurs de la protection de l'enfance et de l'accueil du jeune enfant ainsi que des candidats à l'adoption.
« L'attestation d'honorabilité est un document officiel qui garantit que la personne n'a pas de condamnation inscrite sur son casier judiciaire ou sur le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV) qui l'empêche d'intervenir auprès de mineurs, expliquent les ministères du Travail et de la Santé. Ce nouveau déploiement concerne l'ensemble des professionnels, bénévoles ou intervenants extérieurs accompagnant des enfants en situation de handicap au sein des établissements et services médico-sociaux (Institut médico-éducatif (I.M.E) ; Institut thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) ; Etablissements pour enfants et adolescents polyhandicapés ; Centre d'Action médico-sociale Précoce (CAMSP) etc.). Ils devront désormais présenter une attestation d'honorabilité lors de l'embauche et à intervalles réguliers en cours d'exercice. »

Extension du dispositif en 2027
Au premier trimestre 2027, le dispositif sera progressivement étendu aux professionnels et bénévoles intervenant au sein d'un établissement ou service accompagnant des adultes en situation de handicap, puis en 2028 aux professionnels et bénévoles intervenant auprès des personnes âgées.
Par ailleurs, le projet de loi protection de l'enfance porté par le Gouvernement, prévoit d'étendre le contrôle des antécédents aux personnes accueillant un enfant à leur domicile, notamment les tiers dignes de confiance, ainsi qu'aux professionnels intervenant auprès des enfants.
« Assurer la même exigence de protection pour les personnes en situation de handicap comme pour les personnes âgées, c'est un choix clair. Nous nous donnons les moyens concrets de garantir leur sécurité en rendant obligatoire l'attestation d'honorabilité pour tous les professionnels et bénévoles qui les accompagnent au quotidien », explique Camille Galliard-Minier, ministre chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

L.G.

L'attestation d'honorabilité en chiffres
– Depuis le lancement de la plateforme honorabilité en septembre 2024 : 919 620 attestations ont été délivrées : 336 753 dans les services de la protection de l'enfance et 582 867 dans les accueils du jeune enfant.
– Le délai de délivrance moyen de 2,79 jours et de 11,08 jours après analyse des condamnations.
– A ce jour, il y a eu 4 989 refus de délivrance d'attestations dont 162 au titre d'une condamnation au FIJAISV.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Après l'Isle-sur-la-Sorgue, Petits-fils débarque sur Carpentras



Petit-fils a été lancé en 2007 par deux amis devant s'occuper leur grand-mère en région parisienne. A partir de leur expérience familiale, ils ont lancé leur première agence avant de démultiplier le concept services à la personne âgée en franchise. Après l'Isle-sur-la-Sorgue en 2023, un site ouvre sur Carpentras en juin.

« Nos auxiliaires de vie sont capables de répondre à plusieurs problématiques auprès des personnes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

âgées, qui peuvent avoir une situation de handicap, avec une perte d'autonomie. Cela commence avec l'aide au coucher et lever et les toilettes. Nous assurons également les tâches quotidiennes comme les courses et le ménage en les aidant et non en faisant à leur place. Nous apportons une vie sociale auprès des personnes âgées isolées avec des promenades, des sorties au musée par exemple » explique Léa Ramel, la responsable du site de Carpentras. D'autres prestations sont aussi proposées par Petits-fils comme des demandes urgentes comme des sorties d'hospitalisation ou encore des présences de nuit.

Petits-fils en chiffres :
300 agences en France
30 emplois en équivalent temps plein prévus à Carpentras d'ici 3 ans
42 embauches en équivalent temps plein à L'Isle-sur-la-Sorgue entre 2023 et 2025
Salaire d'une auxiliaire de vie à temps plein : plus de 2 000 euros par mois en moyenne

Des recrutements exigeants
Pour mener à bien tous ces services, l'entreprise s'entoure d'auxiliaires de vie, principalement des femmes mais il y a aussi quelques hommes. Ces dernières doivent avoir au moins trois ans d'expérience avec un diplôme. « Nous avons aussi d'anciennes aides-soignantes et d'anciennes infirmières dans nos équipes. Nous sommes très exigeants sur le recrutement, même si le marché n'est pas facile. Pour cela, nous faisons de la communication, le bouche-à-oreille entre auxiliaire de vie fonctionne également bien. Enfin, nous proposons des salaires plus attractifs que ce qui se pratique sur le marché. »

Une personnalisation
« Petit-fils veut apporter aux personnes âgées une aide la plus personnalisée possible. Ceci est l'ADN de l'entreprise. Nous cherchons vraiment à ce qu'il y ait une auxiliaire de vie unique pour une personne âgée » explique Camille Guichard, qui a lancé sa franchise à l'Isle-sur-la-Sorgue en 2023 et celle de Carpentras.

Un partenariat avec France Alzheimer :
Petits-fils a noué un contact pour le maintien domicile avec France Alzheimer Vaucluse. » Nous avons la compétence de gérer des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées au stade 1, 2 et 3. »

Hébergé par la Cove
La société loue un bureau au château Durbesson, sur le site du Marché-gare de Carpentras, propriété de la Cove. « Nous avons un très bel outil, avec des salles de réunion à disposition. Nous avons également des pièces fermées pour pouvoir recevoir les auxiliaires de vie en entretien d'embauche et les familles en toute discrétion, explique Camille Guichard. Nous organisons des événements avec nos prescripteurs que sont les médecins généralistes ou spécialisés, les cabinets d'infirmières, les kinés. »

Une synergie avec l'autre agence
La structure sur l'Isle-sur-la-Sorgue a donné à l'antenne de Carpentras un réseau déjà existant avec des connaissances sur les besoins de la zone. Pour les embauches, certaines personnes salariées de l'Isle vont aussi intégrer la structure de Carpentras qui vient d'avoir son agrément et lance ainsi son activité début

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

juin. « Le maintien à domicile est la solution idéale pour les personnes âgées en perte d'autonomie mais il faut plusieurs conditions : un médecin généraliste présent, l'intervention d'une infirmière et la présence de la famille » conclut Camille Guichard.

Olivier Muselet

Trois contrats :
Petits-fils fait un contrat mandataire de gestion avec la famille, reprenant le tarif et les prestations apportées.
Les auxiliaires de vie ont un contrat de travail avec les familles, avec la convention collective du salarié du particulier employeur, ouvrant droit à un crédit d'impôt de 50 %. Le troisième contrat est un mandat entre l'auxiliaire de vie et l'agence, reprenant le cahier des charges du travail demandé et les compétences requises.



La société dans les bureaux du château Durbesson, en location à la Cove.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Plénière du Conseil Départemental : « il faut garder le cap pour les Vauclusiens, malgré la crise »



« Malgré la conjoncture, gardons le cap pour le Vaucluse, ne réduisons pas la voilure. » C'est ce qui est ressorti de la séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse, qui a eu lieu le vendredi 10 novembre.

Lors de l'ouverture de la séance, ce vendredi, la Présidente de l'éxécutif a pris le taureau par les cornes avec une intervention musclée. « Depuis notre dernière plénière, le 6 octobre, l'actualité a pris des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

accents tragiques au Proche-Orient et un professeur de la République, Dominique Bernard, 3 ans après Samuel Paty, a été victime du terrorisme islamiste », a lancé Dominique Santoni.

« Dans ce contexte particulièrement lourd, les Vauclusiens sont inquiets, a-t-elle ajouté. D'autant que la guerre en Ukraine se poursuit, l'inflation reste haute, les taux d'intérêt grimpent en flèche, renforçant l'incertitude sur l'activité économique, la croissance et l'emploi. Donc, notre 1re responsabilité comme élus locaux de proximité, c'est de soutenir les Vauclusiens et tracer des perspectives pour, malgré tout, rester confiants en l'avenir. Donc, nous ne baisserons pas la voilure, nous tiendrons notre feuille de route en investissant 120M€ par an pendant tout ce mandat, jusqu'en 2028. »

> **"Nous tiendrons notre feuille de route en investissant 120M€ par an pendant tout ce mandat, jusqu'en 2028"**
>
> ***Dominique Santoni***

L'immobilier

« Toutes les collectivités locales sont confrontées à des perspectives budgétaires difficiles, a précisé Dominique Santoni. En plus de la suppression de la taxe d'habitation, le produit des DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux), lié au marché immobilier a baissé de 25%, soit 33,8M€ en moins en 2023 par rapport à 2022. Dans le même temps, les départements voient exploser leurs dépenses de fonctionnement (coût de l'énergie, revalorisation des salaires, dépenses sociales). L'État semble vouloir faire porter aux collectivités locales son propre redressement financier face à une dette colossale de 3 000Mds€. Heureusement, le Vaucluse va pouvoir échapper à l'effet ciseaux, grâce à une gestion prudente, une épargne reconstituée, un désendettement et une mise en réserve des surcroits de DMTO lors des années fastes, en 2021-22, qui nous permettent de tenir nos engagements et d'investir. »

> **Le produit des DMTO, lié au marché immobilier a baissé de 25%, soit 33,8M€**

Les personnes âgées et en situation de handicap

Autre axe majeur, le Schéma Départemental de l'Autonomie (SDA) 2023-2027 pour « contribuer à une meilleure qualité de vie des personnes âgées, personnes en situation de handicap, aidants et familles », a expliqué Dominique Santoni. Il faut savoir que 28,6% des 563 789 Vauclusiens ont plus de 60 ans (27,4% en France), que dans la nomenclature socio-professionnelles 31,8% sont à la retraite et que 27% des séniors n'utilisent jamais internet, ce qui creuse la fracture numérique et constitue un facteur important d'isolement voire d'exclusion et de non-accès aux droits, sans oublier un fort taux de pauvreté de 19,7% contre 14,6% en France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Ce SDA de 121 pages affiche 4 priorités : améliorer l'attractivité des métiers du lien et l'efficience des établissements, favoriser l'accès à l'offre, l'inclusion et le soutien aux aidants, permettre le virage domiciliaire avec les acteurs du domicile et les établissements et enfin construire des réponses innovantes pour répondre aux besoins. Il faut savoir qu'il y a 80 000 aidants en Vaucluse et qu'ils sont souvent au bout du rouleau avec des salaires de 800€ par mois. Et d'après le diagnostic des besoins et de l'offre de soutien, 16 à 20 000 d'entre eux pourraient être en risque d'épuisement, c'est dire s'il est urgent d'agir.

28,6% des 563 789 Vauclusiens ont plus de 60 ans

« Ce 2e SDA marque une nouvelle ambition : garantir un parcours de vie plus fluide en privilégiant le maintien à domicile de nos aînés. D'ailleurs, en moyenne, c'est à 87 ans que les séniors entrent dans un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui seront de moins en moins des maisons de retraite mais davantage des établissements médicalisés spécialisés. Le maintien et le soutien à domicile sont dont la priorité pour les années à venir, la pierre angulaire de ce schéma », a insisté Dominique
Santoni. Ce budget prévisionnel de fonctionnement s'élève à 17M€. Il a été voté à l'unanimité.

Les associations

Une aide exceptionnelle de 79 000€ a été également accordée à cinq associations : la Banque alimentaire (38 400€), les Restos du Cœur (33 100€), le Secours Catholique (2 500€), le Secours Populaire (2 500€) et la Croix Rouge (2 500€). La présidente l'a répété : « En ces temps difficiles, nous devons ensemble nous mobiliser pour aider les Vauclusiens les plus défavorisés. C'est d'abord nous tenir aux côtés des associations caritatives.

"En ces temps difficiles, nous devons ensemble nous tenir aux côtés des associations caritatives."

Dominique Santoni

À l'approche de l'hiver, elles connaissent de grandes difficultés pour boucler leur budget avec la flambée des factures d'énergie, du carburant, des loyers devenus exorbitants. Elles doivent salarier les équipes, par manque de plus en plus prégnant de bénévoles et elles accueillent de plus en plus de familles qui, confrontées à l'inflation qui frappe les produits alimentaires, se retrouvent dans une grande précarité. Message reçu 5/5 par les conseillers départementaux qui ont voté pour cette contribution à une société plus inclusive et plus solidaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Apt : les retraités et personnes âgées à l'honneur pendant la Semaine bleue



Du lundi 2 au vendredi 6 octobre, le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Apt participe à la Semaine nationale des retraités et personnes âgées, autrement appelée la Semaine bleue. Au programme : de la cuisine, du sport, la journée des aidants, et bien d'autres animations.

La Semaine bleue débutera avec un atelier cuisine & nutrition 'Les insatiables' le lundi 2 octobre de 10h à 11h30. Le mardi 3 octobre, le sport sera à l'honneur avec une marche active de 9h à 10h30. Le mercredi 4 octobre, les participants pourront profiter d'un spectacle de 14h à 17h.

Le jeudi 5 octobre sera sous le signe de la santé, et notamment sur la podologie, avec une conférence de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

9h à 11h30 et une séance de dépistage individuel de 14h à 16h. Le jeudi sera également la Journée nationale des aidants au cours de laquelle un ciné-débat sera proposé par la MSA Alpes-Vaucluse et le comité action sociale AGIRC ARRCO Paca Corse, au cinéma Le César sur le film *Mon vieux* écrit par Marjory Déjardin et Elie Semoun qui traite de la maladie d'Alzheimer.

Enfin, la Semaine bleue s'achèvera avec un atelier numérique qui abordera les fraudes et les arnaques de 9h30 à 11h30. Tous les ateliers et animations sont gratuits mais les places sont limitées. Renseignements et inscriptions au CCAS d'Apt, 29 Place Carnot, ou par téléphone au 04 90 04 36 60.

V.A.

Valréas : « Aidants, aidés, des solutions concrètes pour vous soutenir »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Mardi 11 octobre, une centaine de personnes se sont retrouvées dans la salle de Vignarès à Valréas à l'occasion d'un évènement organisé dans le cadre de la Journée Nationale des Aidants, par la mutuelle sociale agricole (MSA) Alpes Vaucluse et l'association pour l'aide aux familles.

Etre aidant familial c'est venir en aide à une personne âgée en perte d'autonomie ou en situation de handicap pour les besoins et les activités de la vie quotidienne. Il s'agit d'un engagement qui demande beaucoup de temps et d'énergie et qui concerne 11 millions de Français.

Dans le cadre de la Journée Nationale des Aidants, la mutuelle sociale agricole (MSA) Alpes Vaucluse et l'association pour l'aide aux familles ont organisé l'évènement intitulé « Aidants, aidés, des solutions concrètes pour vous soutenir ». L'occasion de mettre en lumière un métier essentiel.

« Les échanges d'aujourd'hui m'ont permis de prendre du recul, de prendre conscience de ma façon d'aider, notamment avec le théâtre forum », explique une aidante. Cette forme de théâtre participatif

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

permet de mettre en avant les difficultés que peuvent rencontrer les aidants. Avec l'aide du public, les comédiens s'attellent à résoudre des situations, afin de soulager les personnages.

Parmi les activités, les ateliers d'échanges interactifs, animés par les partenaires locaux, semblent avoir été appréciés par le public : « cela permet de connaître toutes les structures existantes pour l'aide aux personnes aidantes » explique un visiteur.



© DR

Soutenir les aidants familiaux

Investie pour accompagner et soutenir les aidants, la MSA Alpes Vaucluse conduit un « programme de soutien aux aidants familiaux sur leurs territoires de vie » sur le canton de Valréas depuis 2018, avec le soutien de partenaires : conseil départemental de Vaucluse, caisses de retraite complémentaire Agirc-Arrco, carsat.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

J.R.

APF France Handicap organise une journée dédiée aux aidants



Ce vendredi 7 octobre, la Salle polyvalente de Montfavet va accueillir la 8e édition de la Journée départementale des aidants. Mise en place par APF France Handicap, cette rencontre a pour objectif d'informer et de venir en aide aux personnes accompagnant ou soutenant un proche en situation de handicap, âgé ou en perte d'autonomie, que ce soit quotidiennement ou ponctuellement.

Tous les professionnels du champ social, médico-social, ou encore associatif et les personnes qui se sentent concernées par la question des aidants proches sont invités à participer à l'événement. Au cours de celui-ci, plusieurs stands d'informations seront installés pour répondre à toutes vos questions concernant vos droits, les solutions de répit et d'accompagnement. Des ateliers 'adaptation du domicile' seront animés par Jérôme Guitton, ergothérapeute, ainsi que des ateliers 'yoga du rire', qui eux seront

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

animés par Sylvie Franco, sophrologue et praticienne en cohérence cardiaque.

Vendredi 7 octobre. De 13h à 17h. Entrée libre et gratuite. Salle Polyvalente de Montfavet. Rue Félicien Florent. Avignon.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

V.A.

Covid-19 : extension de la 4e dose aux personnes âgées de 60 à 79 ans



La préfecture de Vaucluse informe de l'extension de la deuxième dose de rappel de vaccination covid-19, soit une 4e dose dans la plupart des cas, aux personnes âgées de 60 à 79 ans.

« L'épidémie de Covid-19 n'est pas terminée, explique la préfecture de Vaucluse. Depuis 4 semaines consécutives, les données épidémiologiques montrent une augmentation de la circulation du variant Omicron et de son sous-variant Omicron BA.2, qui se caractérise par une transmission encore plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

élevée. Il peut revêtir un caractère de gravité particulier chez les personnes âgées. »

« Le 14 mars 2022, la campagne de la deuxième dose de rappel de vaccin contre la Covid-19 (ou 4e dose dans la plupart des cas) était lancée pour les résidents d'Ehpad et d'Unité de soins de longue durée (USLD) et les personnes âgées de 80 ans et plus. Depuis le 7 avril 2022, cette deuxième dose de rappel de vaccin est étendue aux personnes âgées de 60 ans et plus, avec ou sans comorbidité. Ce deuxième rappel est administré à partir de 6 mois après l'injection du premier rappel ou après l'infection, conformément à l'avis du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale du 31 mars 2022. »

« Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, pour les résidents en Ehpad et d'USLD et pour les personnes immunodéprimées, l'écart entre le premier et le deuxième rappel reste de 3 mois. Le deuxième rappel est réalisé avec un ARN messager : soit le vaccin Pfizer-BioNTech, soit le vaccin Moderna.
L'injection de cette deuxième dose de rappel doit permettre de renforcer leur protection contre les formes graves de la maladie et de prévenir les décès, dans le contexte actuel de forte circulation du virus. »

Alliance Vita, 'Une carte pour nos aînés' jusqu'au 31 mars

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Alliance Vita a lancé une campagne de soutien aux personnes âgées, parfois isolées à domicile ou en institution. Cette opération consiste à adresser, gratuitement et jusqu'au 31 mars, une carte postale personnalisée à une personne âgée qu'il connait, via un site internet dédié : www.toujoursensemble.fr.

Lutter contre la mort sociale

Cette opération fait suite à une enquête réalisée fin 2020 par les volontaires d'Alliance Vita auprès de plus de 500 personnes âgées. Dans le contexte de la pandémie, des confinements et du couvre-feu, ce questionnement a mis en évidence l'important besoin, pour les personnes âgées, de ne pas être exclues de la vie de leurs proches et de leurs familles éloignées. D'où le slogan retenu pour cette campagne 'Des nouvelles… bonne nouvelle !' Alors que le courrier personnel se raréfie, une véritable carte avec photo personnalisée est reçue comme un véritable cadeau.

Faire se rencontrer les générations

Pour Tugdual Derville, coordonnateur du projet «Notre enquête a révélé à quel point les personnes âgées pouvaient souffrir de vivre à l'écart des autres générations : 55% des personnes enquêtées constatent qu'elles ne voient jamais (27,5 %) ou peu (27,5 % aussi) des enfants. Et elles sont presque unanimes à dire la valeur d'un vrai courrier.»

Ecrit par le 9 novembre 2026

Une campagne numérique ambitieuse

Via le site www.toujoursensemble.fr chacun peut réaliser sa carte et indiquer la personne âgée à laquelle elle la destine. D'ici le 31 mars, fin de l'opération, plusieurs millions de personnes découvriront, sur Facebook et Instagram, les visuels de la campagne 'Toujours ensemble'. Cette action a pour objectif que des milliers de personnes âgées reçoivent une carte ce qui prouve que l'on pensent à elles, et qu'elles ont du prix aux yeux de la société.» L'association accompagne 2 000 personnes par an.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !